

LE

Messager de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH.

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL.



MONTREAL.

EUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT.

1874

Tous nos lecteurs de Montréal savent que le 5 août 1872, Notre Saint Père le Pape a donné à M. le curé de Notre-Dame qui se trouvait alors à Rome, la magnifique statue de Marie Immaculée, que l'on voit aujourd'hui dans l'Eglise Notre-Dame.

Pleins de reconnaissance pour ce don si précieux, grand nombre de fidèles ont signé une adresse rédigée par l'un de nos premiers citoyens.

Pie IX qui aime tout particulièrement le Canada, l'a accueillie avec le plus grand plaisir, et il a voulu y répondre par une lettre qui prouve la bonté de son cœur, et qui fait en même temps le plus grand honneur aux Canadiens-Français.

Nous reproduisons avec empressement ces deux pièces, qui sont de vrais monuments pour notre histoire.

Adresse des Catholiques de Notre-Dame de Montréal, à Sa Sainteté Pie IX.

Très Saint Père,

Les paroissiens de Notre-Dame de Montréal sollicitent la faveur de déposer aux pieds de votre Sainteté, l'expression de leur très grande reconnaissance pour tous les bienfaits et les nombreux témoignages d'affection paternelle, qu'ils en ont reçu.

Qu'il leur soit permis, de rendre spécialement grâce à Votre Sainteté, pour les faveurs qu'Elle a bien voulu accorder tout récemment à leur vénérable et bien aimé curé Messire V. Rousselot, pendant son court séjour à Rome; particulièrement pour la bénédiction apostolique qu'ils ont eu le bonheur de recevoir de sa main, et pour le don de la riche et magnifique statue de Marie Immaculée, fait à leur Eglise, par l'entremise de ce digne pasteur.

Ces marques de bienveillance de la part de Votre Sainteté, leur ont causé une joie si grande, qu'ils ne savent comment témoigner les sentiments de gratitude dont leurs cœurs surabondent, ils ont compris par ce don si précieux, que Votre Sainteté les exhorte à redoubler de dévotion à l'Immaculée Conception; aussi cette statue est

elle devenue l'objet d'une vénération générale. Sous l'empire de cette douce exhortation, les fidèles se portent en foule au sanctuaire où elle est placée, et demandent avec ardeur à cette Reine de l'Eglise, de hâter son triomphe et la délivrance de Son Auguste Pontife, ils trouvent à ses pieds de nouveaux motifs de fortifier et d'accroître, s'il est possible, leur attachement et leur soumission complète à Votre Sainteté et au St. Siège. Car Pie IX n'a pas cessé et ne cessera jamais d'être pour eux le Pontife Roi. Heureux de vous avoir déjà envoyé l'élite de leur jeunesse ils le seraient encore de vous donner de nouveaux défenseurs, des zouaves pontificaux, et de verser s'il le fallait, leur sang pour la défense de vos droits.

Cette statue qu'ils tiennent de la munificence de Votre Sainteté, placée dans leur Eglise, sous leurs yeux, leur rappellera constamment la tendre sollicitude du Père commun des fidèles, pour ses enfants, de Ville-Marie. Elle leur rappellera qu'ils ont contracté une nouvelle dette de reconnaissance, qu'ils ne pourront jamais acquitter complètement; enfin elle leur rappellera qu'ils ne doivent jamais cesser de prier et de se dévouer pour lui.

Puisse l'humble offrande qu'ils déposent aujourd'hui aux pieds de Votre Sainteté, comme un à compte à l'acquit de cette dette, adoucir quelque peu les grandes douleurs dont votre cœur est abreuvé, et attirer sur la paroisse Notre-Dame, sur la cité de Montréal et le Canada entier, les plus abondantes bénédictions.

Suivent les signatures.

PIE IX, PAPE.

A Nos Très Chers Fils, J. A. Baile et aux autres fidèles de la paroisse Notre-Dame, de la Cité de Ville-Marie, en Canada.

Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous avons reçu la lettre, à laquelle vous avez appose en si grand nombre vos signatures, par laquelle vous avez voulu Nous témoigner vos sentiments de respect, d'affection et de reconnaissance pour les témoignages de l'amour paternel que Nous vous avons donnés.

Nous nous réjouissons, très cher fils, de vous avoir animé d'une si admirable piété envers Nous, et ce qui met le comble à notre joie, c'est de voir, ainsi que nous l'avons compris par votre lettre, que vous avez reçu le présent que Nous vous avons envoyé comme un stimulant, qui vous excite à augmenter de plus en plus votre dévotion envers l'Immaculée Mère de Dieu.

Quant à ce que vous Nous dites de ce devoir de la reconnaissance auquel vous assurez que vous êtes étroitement obligé envers Nous; cette déclaration, nos très chers fils, ne fait que rendre encore plus éclatante l'admirable noblesse de vos cœurs qui nous était déjà connue depuis si longtemps et Nous prouve combien c'est avec opportunité et à bon droit, que Nous avons accordé à des enfants si aimants, un témoignage tout particulier de notre amour.

Maintenant nous prions, de tout notre cœur, la Sainte et Immaculée Mère de Dieu, de vous regarder d'un œil propice, et de vous préserver par sa puissante protection, de la malice de ce siècle et comme présage de cette protection et gage de notre reconnaissance pour les pieuses offrandes que vous Nous avez envoyées, Nous vous accordons avec amour dans le Seigneur, la bénédiction apostolique, à vous, nos très chers fils, à tous et chacun de vous, ainsi qu'aux autres fideles pour lesquels vous l'avez demandée.

Donné à Rome, à St. Pierre, le 19 août de l'année 1874, de notre pontificat la 29me.

PIE IX.

L'œuvre de l'Eglise du Sacré-Cœur.

Les Dames de la Ste. Famille de N. D. de Montréal, ayant adressé à Son Eminence Mgr. Guibert, Cardinal Archevêque de Paris, une modeste offrande, pour la construction de l'Eglise du Sacré-Cœur, en ont reçu la réponse suivante, que nous publions comme un encourage-

ment à ceux qui se font un noble devoir d'imiter les bons exemples.

Paris, le 20 Sept. 1874.

Archevêché de Paris,

Madame la Présidente,

L'Abbé Boiteux, directeur du Séminaire de St. Sulpice, m'a remis cinq cents francs pour la souscription de votre rieuse association, en faveur de l'œuvre de l'Eglise Sacré-Cœur.

Je vous suis bien reconnaissant de cette généreuse offrande, et vous prie d'exprimer ma gratitude aux autres dames qui ont bien voulu souscrire. Ce secours qui nous vient de l'autre côté de l'Océan nous est bien précieux ; il atteste que l'amour de votre patrie d'origine, est encore vivant dans nos cœurs : il sera un encouragement pour nos chrétiens de France.

Je n'ai pas été moins touché des beaux et nobles sentiments que vous exprimez dans votre lettre. On reconnaît que vous avez du sang français dans vos veines, et peut-être ce sang s'est-il conservé plus pur et plus généreux que celui de notre génération présente.

Je vous bénis, Madame la Présidente, ainsi que les autres dames de votre association, et vous prie d'agréer avec mes remerciements l'assurance de mes sentiments dévoués.

(Signé)

† J. HIPP.

Card.-Arch. de Paris.

La vie de Sainte Marguerite de Cortone.

(Suite.)

Pour avoir une juste idée de la vie que Marguerite avait embrassée, et qu'elle pratiqua toujours avec plus de ferveur, à mesure que les années s'écoulaient ; il faut considérer particulièrement quelle était l'austérité qu'elle exerçait contre elle-même, et en même temps l'humilité et

la douceur qu'elle observait dans ses rapports avec le prochain.

Quant à l'austérité qu'elle s'imposait, nous ne croyons rien dire que de très-utile dans le siècle où nous sommes, où l'on se fait si facilement des idées fausses sur les obligations de la vie chrétienne, et où l'on sait si peu se soumettre aux dispositions de la divine Providence. Lorsqu'on a les biens du monde, on ne se croit pas obligé à s'abstenir de rien, on dispose de toutes les ressources que l'on possède et on les emploie à ses propres jouissances, et à son avantage, on n'accorde rien à la modération, à la mortification et on observe les lois de la charité, qu'autant qu'on n'enlève rien à ses fantaisies, et à ses vaines recherches.

Pourquoi cela ? parceque l'on est entraîné par les exemples et les pompes du siècle, au milieu duquel on passe sa vie, mais si l'on considérait plus souvent les exemples des saints, si l'on voyait les fruits qu'ils ont retirés de leur renoncement aux biens du siècle, de leur esprit de mortification, il est à croire que l'on serait bien moins sensible aux influences du monde, qu'on le jugerait plus sévèrement, et que l'on en craindrait les séductions et les dangers.

Enfin l'on retirerait des fruits non moins précieux de cette contemplation des mérites des saints, lorsqu'on est privé des biens temporels, lorsqu'on subit quelque perte, quelque adversité, et que l'on est déçu dans ses desseins et ses inclinations. Par l'exemple de ces âmes héroïques qui ont renoncé à tout, qui se sont imposé la plus rude existence ; l'on apprendrait à faire peu de cas des jouissances terrestres ; on se soumettrait plus volontiers aux dispositions du souverain maître à notre égard, on le remercierait même de nous avoir mis à l'abri des dangers des biens temporels et des vains plaisirs, voilà ce que produirait en nous la connaissance des vertus de ces âmes saintes, données à ce monde pour l'éclairer et le sauver.

Or c'est ainsi que le divin maître enseignait notre sainte sur l'estime qu'elle devait faire des biens de la terre.

« Si tu veux, ma chère fille, suivre mes pas, il faut que

tu renonces à tout ce qui plaît aux yeux ; il faut que tu rejettes avec courage tout ce qui peut leur convenir, frappant et mortifiant ton corps, comme l'on frappe le bled pour en extraire le bon grain.

Marguerite écoutait ces avis avec soumission, et elle ne reculait devant aucune peine. Elle se couchait le soir sur dure, après de longues prières. Pendant la nuit elle interrompait son sommeil, se mettait à genoux puis s'entretenait avec son Dieu. Lorsque le matin était arrivé, malgré la fatigue qu'elle éprouvait et l'accablement où elle se trouvait, elle se levait et se rendait à l'église avant le jour, pour visiter son divin maître dans sa demeure et assister au St. Sacrifice ; rentrée chez elle, elle se condamnait à des jeûnes prolongés et quand elle prenait sa nourriture, elle se contentait de quelques légumes sans apprêt et sans aucun assaisonnement, puis elle se remettait en prières, ou elle s'appliquait à quelque travail, dont elle appliquait le salaire aux pauvres et aux malheureux.

C'est ainsi qu'elle traitait son corps affaibli et accablé, et loin de chercher quelque soulagement à ses privations, elle s'efforçait d'ajouter chaque jour des privations nouvelles, et enfin lorsqu'elle ne pouvait plus supporter ces rudes austérités, alors elle fondait en larmes et elle suppliait le seigneur de lui donner la force et le courage de continuer une vie si rude et si pénible ; c'était la seule récompense qu'elle réclamait de ses efforts. Enfin, lorsqu'elle était le plus épuisée, elle contemplant N. S. sur la croix, et cette vue la remplissait d'une nouvelle ardeur.

En même temps qu'elle avançait dans les chemins de la perfection, N. S. la comblait de ses grâces, parmi lesquelles celle qui lui semblait la plus précieuse était la lumière qui lui était donnée de la grandeur et de l'étendue de ses fautes.

Souvent elle les considérait, en repassant dans l'amertume de ses regrets, son enfance et sa jeunesse ; elle voyait comme elle avait commencé à se séparer de son Dieu, et ensuite comment de degrés en degrés, elle avait descendu jusqu'au fond de l'abîme ; cette vue la remplissait de dou-

leur, d'affliction et ses yeux devenaient comme deux sources de larmes qui coulaient à flots et qui satisfaisaient à l'amertume de son cœur confus, humilié et brisé ; mais ces larmes n'avaient rien d'amer et à mesure qu'elle considérait la grandeur de ses fautes, son cœur se remplissait de reconnaissance, en songeant à la miséricorde infinie qui les avait pardonnées.

Elle suppliait alors les bienheureux habitants des demeures célestes de lui venir en aide pour obtenir l'oubli de ses offenses, puis elle se tournait vers les âmes pieuses pour leur demander de l'assister, leur disant : croyez vous âmes compatissantes que le Seigneur veuille bien accueillir cette misérable pécheresse ; parfois elle tremblait de tous ses membres comme si elle allait être conduite au tribunal suprême pour entendre sa condamnation, et comme l'espérance rentrait dans son cœur, alors remplie de joie, elle remerciait son Dieu avec une nouvelle effusion de larmes et elle célébrait les tendresses de sa bonté infinie.

Dans ses sentiments de gratitude, elle aimait tous les enfants de Dieu d'une tendresse ineffable, et elle leur témoignait l'affection de son cœur par une bonté et une douceur que rien ne pouvait rebuter.

Elle comblait de marques d'affection les âmes qui recouraient à ses prières ; et celles qui lui témoignaient de l'indifférence et du mépris semblaient encore avoir plus de droit à son affabilité et à son obligeance.

(A continuer.)

ANNONCES

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prières, décédés depuis la dernière publication :

Veuve François Montbrilland, l'épouse de Joseph Dépât, Étienne Trudeau, Frs. X. Laflamme, Joseph Derome, l'épouse d'Antoine Rondeau, François Brosseau, l'épouse de Marlin Huet, Dominique Vézina.

Prix du Numéro, un centin.—En vente au Séminaire.